

## **Compte-rendu de l'assemblée générale de Ma p'tite école**

4 juin 2016, salle de réunion de la CCGLM. Les Settons

**Présents** : Christian Paul, Député de la Nièvre

Patrice Joly, président de la CCGLM et du Conseil départemental

Marie Leclercq, maire de Montsauche-Les Settons

46 adhérents + 33 représentés = 89

- **Rapport moral et d'activités**, par Janine Bardonnnet, présidente de l'association

**2015 – 2016, dernière année à l'ancienne gare de Montsauche, 1<sup>ère</sup> année aux Settons.**

- Année marquée par une canicule qui conduisait à préférer la baignade au musée. 1000 visiteurs néanmoins, malgré des journées blanches.
- Des heures consacrées par nos bénévoles à notre déménagement puis à notre emménagement : tables restaurées, tableaux repeints, étagères et supports fabriqués de toutes pièces, rideaux choisis, coupés, cousus et placés, livres et manuels à nouveau classés... En septembre, place nette était faite pour la bibliothèque du Centre social de Montsauche. Aujourd'hui, place nette est faite par nos seuls moyens pour ouvrir le musée au public. Nos bénévoles ont eu à cœur de rendre l'intérieur présentable et fonctionnel pour l'inauguration qui va suivre ; je les en remercie.
- Les agents de la CCGLM ont délimité l'espace autour de l'école par des plantations et des rocs de granit, ils ont discipliné l'évacuation de l'eau revenue à notre fontaine. Nous les en remercions.

**Notre arrivée aux Settons marque l'aboutissement de 12 ans de militantisme associatif**

- qui a bien accompagné les démarches administratives de notre « supporter », la CCGLM,
- et qui, le CR financier en est la preuve, a largement tenu ses engagements d'auto-financement.
- Nous avons aussi bénéficié de l'expertise sans faille de la CCGLM, notamment pour les recherches de subventions et le suivi du chantier, notre projet restant le préambule justificatif de tous les dossiers, notamment du soutien demandé à la Fondation du Patrimoine.

- Cette excellente coopération reposait toutefois, depuis le 24 octobre 2007, sur la seule foi d'un projet de convention de partenariat entre la CCGLM et Ma P'tite Ecole. Reprenant les objectifs de Ma P'tite Ecole dans son préambule, ce texte garantissait à l'association « l'utilisation du bâtiment de la maison des agents et de ses abords » après réhabilitation des locaux.

**Il est maintenant nécessaire d'élaborer et de signer en commun avec la CCGLM une convention officielle d'utilisation des locaux.**

- La présidente fait part de son inquiétude et de celle de son bureau quand, à l'heure de la restructuration en cours des communautés de communes, une affectation imminente du 1<sup>er</sup> étage à des fins administratives lui a été signifiée.
- Débat.  
Deux adhérents (Claude Murena et Gérard Lacoste ) rappellent que toutes les subventions ont été obtenues au vu du projet de l'association, notamment la subvention importante de l'Etat au moment de la signature du transfert de gestion ; que les adhérents ont soutenu avec force et patience, avec efficacité aussi, un projet patrimonial et culturel précis qu'on ne saurait priver des locaux attendus.
- Patrice Joly, président de la CCGLM, explique que les débats qui président actuellement à la proche restructuration des communautés de communes conduisent chacun à émettre des hypothèses sur la répartition des responsabilités et par conséquent des moyens de chacune. Il dit entendre l'opposition de notre AG à ce qui, répète-t-il, n'est qu'une hypothèse parmi d'autres à étudier.

**Vote :** L'AG vote à l'unanimité le rapport moral et d'activités, y compris dans son souci légitimement exprimé de veiller à « l'utilisation du bâtiment de la maison des agents et de ses abords » conformément au projet culturel fondateur.

- Vote à l'unanimité du compte-rendu financier, présenté par la trésorière Malou Gallois et approuvé par les deux commissaires aux comptes, Annick Le Maître et Claude Simonnet.
- Renouvellement du bureau : 1/3 renouvelable, Bosset Armel, Chandieux Florence, Gallois Malou.  
3 candidatures : Chandieux, Gallois, Taesch. Elues à l'unanimité.
- Cotisation maintenue à 10 €

Il est 11 heures, l'assemblée générale se dirige vers « la cour de l'école » pour l'inauguration officielle du musée des écoles de hameau du Morvan.

Compte – rendu rédigé par J. Bardonnnet , le 20 juin 2016